

Albi le 22 mai 2009

Fernand FARSSAC dit Toutyva dans le Clandestinité par son fils Gérard.

J'ai tenté de réunir les documents que vous souhaitez utiliser pour votre projet. Mais la relecture objective de ces documents, me fait observer qu'il manque de nombreuses remarques pour que le document devienne cohérent et compréhensible pour des personnes étrangères au lieu où se sont déroulées ces actions, et au contexte de cette époque particulièrement difficile.

Comprendre comment un militaire de carrière, de plus de vingt ans de services, particulièrement bien noté par sa hiérarchie, opte pour la désobéissance et pour la clandestinité, mettant en cause non seulement sa carrière, mais ses biens personnels, sa vie, celle de son épouse et celle de tous les siens n'est pas facile, surtout pour des jeunes qui n'ont aucune idée des conditions réelles dans lesquelles on vivait en 1942.

Je vais donc, tenter de vous résumer une biographie de mon père telle qu'il est possible de la reconstituer à travers les documents existants et ils sont peu nombreux !

Fernand FARSSAC est né au Garric, (dans le Tarn) le 19 avril 1902.

Son père **Auguste Farssac** était maître-mineur au puits de Sainte-Marie dans la commune de Blayes, au sein du site charbonnier de Carmaux.

Issu lui-même d'un milieu agricole, il avait étudié et obtenu le brevet élémentaire, au cours de son apprentissage de mineur. Il avait par la suite perfectionné ses connaissances, ce qui lui avait permis d'être relativement jeune, chef d'équipe, Porion, puis Maître-mineur.

Il était Bonapartiste et vénérait tout ce qui se rapportait à l'Empereur. Les notions de Patrie et d'Honneur étaient des vertus fondamentales pour lui.

Ce sont ces préceptes qui ont été enseignés dès leur enfance à mon père ainsi qu'à son frère cadet René. On ne badinait pas avec l'honneur à cette époque !----

Mon père a passé son certificat d'études le trois juillet 1914.

La déclaration de la guerre le trois août 1914, entraînant la mobilisation du père, et la perte des ressources de la famille fit que **Fernand**, entra comme apprenti mineur à la mine de Sainte-Marie au lieu de poursuivre des études. Au cours des quatre années de la guerre il franchit toutes les étapes des jeunes mineurs et devint un ouvrier confirmé. Il n'a pas cessé de s'instruire au cours de cette période, avec l'aide de certains cadres la mine.

Son livret Militaire indique les renseignements suivants :

Incorporé pour le service militaire le 1^{er} mai 1922, il a servi successivement dans le 19^{ème}, puis le 32^{ème}, et enfin le 2^{ème} régiment du Génie.

Libéré du service militaire le 10 novembre 1923 Il est revenu au Garric, travaillant à la mine.

Le 22 janvier 1924, il a épousé Ernestine Fournier, ma mère, institutrice à Albi.

Sur les conseils de son beau-père, **Louis Fournier**, gendarme en retraite, il a signé son engagement pour la Gendarmerie en janvier 1925. Après l'école de gendarmerie de Moulins, il a été nommé le 24 décembre 1925, et affecté à la 13^{ème} Légion de Gendarmerie. Par décision ministérielle du 15 juin 1926, il a été affecté à la 15^{ème} Légion de Gendarmerie en poste à la Grand-Combe (Gard).

En 1930, le 26 mai il est affecté à la 16^{ème} Légion en poste à Cuq-Toulza (Tarn), puis le trente décembre, 1930 prend le commandement de la brigade du Vintrou (Tarn) durant la construction du barrage de St-Peyre.

Nommé Maréchal des Logis Chef le 10 mai 1934, il est affecté à la brigade de **Lautrec** (Tarn) au mois de juillet 1934.



Brigade de Lautrec 1935. Au premier Rang : Gendarme Cazes et le Chef Farssac.
Au second Rang : Gendarmes Burlats, Vayssette, Treilhau.

Détaché à la prévôté de la 66^{ème} D.I. le 4 septembre 1939, il revient à la 16^{ème} Légion, le 10 juillet 1940.

Il est nommé Adjudant le 10 septembre 1942.

Au cours de cette période on peut lire sur son Livret militaire les témoignages de satisfaction établis par sa hiérarchie: 2 lettres de félicitations (N° 82) en date 19 12 1935, à l'ordre de la 16ème légion de gendarmerie, et à l'ordre et du régiment.

Une lettre N°74 en date du 10 décembre 1936.

Une lettre N°58 en date du 8 octobre 1936.

Un témoignage de satisfaction à l'ordre de la légion, N°66 du 17 novembre 1937.

Témoignage de satisfaction en date 4 janvier 1938 (Ordre N°8) .

Témoignage de satisfaction à l'ordre de la légion N°54 du 27 novembre 1938.

Lettre de félicitations pour services rendus, à la date du 30 décembre 1938, N° 26 du 10 04 1938.

Par décision ministérielle N°29544 1/10G le ministre de la Guerre et de la défense Nationale accorde un témoignage de satisfaction au titre des écoles de perfectionnement : motif individuel-“ *A obtenu de très bons résultats dans l'enseignement des élèves des écoles de perfectionnement des cadres de réserves. Ordre N° 101 du 10 février 1940* “

Félicitations écrites du Général commandant la 16^{ème} D.M. Note de service N° 504-REC/I du 16 mai 1941.

Lé 23 Août 1944 sur ordre du colonel Durenque, Chef de secteur de la Zone « C » du Tarn, Il laisse le commandement du Groupe Toutyva, aux lieutenants Boulinguier et Carrier et rejoint la Compagnie de gendarmerie d'Albi.

Par la suite Il est affecté comme commandant de la brigade de Graulhet avec le grade d'Adjudant-chef. .

Il quitte le service actif le 26 décembre 1947 avec le grade d'Adjudant -Chef.

L'homologation de son grade de lieutenant F.F.I. à eu lieu le 16 mai 1947.

Il était titulaire de la médaille de la résistance par décret du 14 juin 1946.

Retiré à Albi, 61 avenue Franchet D'Esperey il a milité au sein d'associations d'anciens de la résistance, mais devant les implications politiques qui sévissaient au sein de ces associations, il s'est retiré de toutes ces formations.

Il est décédé à Albi le 23 février 1964.

De décembre 1943, au 23 août 1944, il a commandé une groupe de maquis, qui à atteint un effectif de 166 personnes, obligé d'assurer à la fois la logistique, et l'activité offensive du groupe.

Je suis fier de pouvoir parler ainsi de mon père.

Pour comprendre, comment ce militaire imprégné des traditions et des préceptes de son arme a pu au lendemain de l'armistice de 1940 devenir insoumis aux ordres de ses chefs, passer à la clandestinité et devenir deux ans plus tard chef de Maquis, Il faut connaître son parcours pendant la période 1939-1940.

La découverte vingt ans après son décès de cahiers numérotés (mais écrits en code), a été pour moi une révélation. Après plusieurs mois de recherches, et avec l'aide d'un ami qui fut spécialiste du Chiffrage, Je parvins enfin à lire ces carnets que j'ai retranscrits intégralement.

Ce document est accolé au Livre d'Or de la famille sous le titre : **Notes et mémoires de Guerre.de Fernand Farssac, dit « Toutyva »**

Mon père y livre presque au jour le jour ses actions et ses remarques.

J'ai pu ainsi comprendre le rôle important dans sa vie, qu'avait été la période de la guerre entre 1939 et juillet 1940, à la prévôté de la 66^{ème} D.I. Quelle camaraderie régnait entre ces hommes à la prévôté, et à quel point il avait été meurtri par l'armistice de 1940, (*qu'en fait il n'avait jamais accepté*)

-La prévôté de la 66^{ème} D.I. a été constituée avec 3 des Chefs de brigades de la section de Castres, six gendarmes de la section de Castres les neuf autres gendarmes venant de diverses brigades de la 16^{ème} région.

Une partie de cette prévôté de la 66^{ème} D.I. était composée des chefs des Brigade de Lautrec : Fernand **Farssac** (*le plus ancien dans le grade*) ; de Lacaune : **Malbert** ; de Vabre : **Tissier** ; et du gendarme **Forain** venant de Roquecourbe ; **Picard** venant de Labrugière ; **Marty** venant de Anglés ; **Angard** venant de Vielmur ; **Morvan** venant de Soual ; et **Leroux** venant de Labessonnié. Ces six gendarmes et les trois chefs faisant partir de la section

de Castres étaient déjà sous le commandement du **capitaine Dubarry** qui devint lui-même le commandant de la prévôté de la 66^{ème} D.I.

Les autres gendarmes qui complétèrent la prévôté venaient de différentes brigades de la 16^{ème} région.



La prévôté de la 66^{ème} D.I. Au centre le Capitaine Dubarry chef de l'unité. A sa gauche le chef Malbert, à sa droite, le chef Farssac, et le chef Tissier. Le cuisinier et le mécanicien étaient des hommes de troupe affectés par la division au fonctionnement de la prévôté.



Fernand Farssac- Prévôté des Alpes septembre 1939



A La prévôté- Hiver- 1939-1940 A Gauche Farssac ; au centre Tissier ; à droite Malbert



Fernand Farssac, Juillet 1943

Sans cette mise au point sur cette période, son comportement durant les années 1941 à 1944 est incompréhensible !

Dés son retour dans sa brigade le 9 juillet 1940 il entend une rediffusion de l'appel du Général de Gaulle et est très fortement tenté de rejoindre les Forces Françaises Libres pour continuer le combat. Mais des sentiments familiaux le font renoncer à ce projet : Les deux frères de Maman sont portés disparus : **Jean Fournier**, officier d'active a été fait prisonnier dans les Ardennes, et on est sans nouvelles de **Georges Fournier**.

Jean Cluzel 22 ans, notre plus proche parent, a été tué le jour de la signature de l'armistice. Il reste le seul homme de toute la famille !

Le décryptage de son journal m'a permis de comprendre l'enchaînement qui a abouti à la réalisation du réseau de dégagement des Éclaireurs Israelites des Ormes : pour créer ce réseau en toute sécurité il n'a pas fait appel à des inconnus, mais à ses camarades de la prévôté les chefs des brigades de Lacaune et de Vabre dont il était connaissait parfaitement les idées et en qui il avait une confiance absolue.

Et qui mieux qu'un chef de brigade, en poste depuis des années, peut connaître les lieux et les personnes d'un canton ? C'est ainsi qu'il put créer ce réseau qui permit en toute sécurité l'évacuation des personnes qui séjournaient aux Ormes.

-L'ensemble du document est sans intérêt, dans le cadre des objectifs que vous me définissez dans votre lettre du 14 mai. Mais je vais sélectionner les fractions de ce document qui se rapportent au sauvetage des E.I. des Ormes.

Ici encore je me rends compte que le document en lui-même n'est pas évocateur des problèmes évoqués : Les noms de lieu ne parlent que si on peut se représenter ce à quoi ils correspondent. : **Lautrec** chef lieu de canton de l'arrondissement de Castres, à une altitude de 292 mètres, situé dans «la plaine » entre les rivières Agout et Dadou. **Vabre**, Chef lieu de Canton arrondissement de Castres- Altitude 370 mètres situé dans les contreforts du Sidobre et sur le flanc de la montagne ; Enfin Lacaune, Chef lieu de canton de l'arrondissement de Castres, à une altitude de 800 mètres, est situé au cœur des monts du Sommail. C'est une station de montagne au climat rigoureux.

Les routes normales joignant Lautrec à Lacaune passent par Castres, Brassac, Lacaune. Ce chemin étant exclu car fortement surveillé par la Milice et les occupants, c'est un itinéraire contournant Lautrec, en suivant la voie-ferrée jusqu'au pont de Laprade, puis par Moncuquet, Peyregoux, Les Fournials ensuite par la G.C.89 (*la G.C.89 en 1940 était une petite route de montagne étroite et non goudronnée, sur laquelle le trafic était presque nul, surtout de nuit*). Montredon-Labéssonnié, le col de Bellegarde (638^m) le col de La Clévade (666^m), puis par un chemin non carrossable, qui par la ferme de Ganoubre, rejoignait ensuite la voie-ferrée, contournait Lacaze, et 2km après Lacaze, par un sentier, conduisait à La Malquière.(dans le canton de Lacaune à 5 km environ du village, mais dans la montagne à près de 900mètres d'altitude.) au

total plus de 70 Km sur des petites routes de Montagne où des sentiers, à parcourir à pieds de nuit, par des marcheurs pas ou peu entraînés et qui devaient passer inaperçus ! (*Consulter la carte I.G.N. du département du Tarn*) Le problème était difficile à régler.

Seul des Gendarmes connaissant parfaitement tout leur canton, et dans ce canton presque toutes les familles pouvaient rendre possible cette entreprise.

J'ai retrouvé dans les documents laissés par mon père, la carte qui a permis de tracer ce circuit. L'itinéraire avait été surligné à l'encre rouge jusqu'à l'emplacement de leur destination. Je joins une photo de ce document. Il s'agit d'une fraction de la carte Michelin au 200 000^{ème} N° 83, Edition de 1939.

Seul mon père était connu de quelques membres des E.I. Leur reconnaissance en lui attribuant la médaille des justes m'a personnellement très touché. Mais je ne puis m'empêcher de penser en relatant ces faits aux camarades de mon père, gendarmes et chefs, qui ont œuvré et pris des risques pour leur venir en aide.

Il n'existe pas de photos de cette période de la clandestinité, ni du maquis ; les photos sont soit antérieures soit postérieures, et en ce qui concerne la libération, je n'y ai pas assisté personnellement : j'ai été blessé, le 15 août 1944 lors d'un accrochage avec la milice. Je n'ai connu les fêtes de la libération que par les échos qui atteignait l'hôpital.

JE Pense- (*Mais c'est un avis personnel basé sur mon expérience personnelle*), qu'un nombre beaucoup plus important de gendarmes que celui dont parlent les statistiques officielles, a participé aux opérations de résistance. Ainsi : Les gendarmes de la brigade de Lautrec ont aidé et protégé mon père au cours de ces déplacements pour établir le réseau d'évacuation des Ormes Je pense en particulier à Monsieur Anglés, Monsieur Vayssetes, Monsieur Andrieu, dont le nom revient souvent dans les mémoires de mon père.

J'ai côtoyé dans le Maquis de nombreux gendarmes qui étaient des combattants valeureux, certainement plus aptes à combattre que les jeunes sans formation et sans expérience militaire.

De mémoire je peux citer les six gendarmes de la brigade de Mazamet, ainsi que la brigade de Mas-Cabardès qui encadraient les jeunes recrues au Corps Franc de la Montagne-Noire, sans oublier les trois gendarmes de Réalmont : Boulinguier, Clanet et Carrier qui formèrent les cadres du Maquis Toutyva.

Et je ne peux parler que de ce que j'ai réellement et personnellement connu !!!

Gérard Farssac
(dans le Maquis- Toutyjeune)

En pièces jointes :

Annexe N°1

: - : - : - : - : - :

Direction de la Gendarmerie du 13 Novembre 1944

Exécution de la Note 5690 /Gend.sur les activités des militaires de la gendarmerie pendant l'occupation allemande

: - : - : - : - : - :

DECLARATION

De l'adjudant- Chef FARSSAC (Alias Lieutenant F.F.I. TOUTYVA), commandant la brigade de Graulhet (Tarn) ; ex commandant de la brigade de Lautrec (Tarn) ; ex chef du maquis Toutyva.

: - : - : - : - : - :

Je soussigné déclare :

---- avoir dès 1940 participé a la récupération des armes et munitions abandonnées par les militaires démobilisés, au profit d'une organisation clandestine de résistants (Commandant XXX... dit Mèges)

---- avoir dès juillet 1941 adhéré spontanément au groupe de résistance de Castres, ayant comme personnes reconnues, les lieutenants Mercadier, Alquier, le capitaine de réserve Sigal, M. Houpe chef de secteur, etc. . .

---- avoir servi d'agent de liaison entre les secteurs de Castres, Mazamet, d'Albi et transporté des plis urgents en toutes circonstances.

---- avoir organisé le secteur de Lautrec au point de vue résistance, en y instituant des groupes disposés à aller de l'avant lorsque l'ordre en serait donné.

---- avoir en 1942 participé au camouflage d'armes automatiques et engins blindés (tanks légers, chenillettes, voitures de liaison en provenance du 9^{ème} Dragons de Castres dissous. Et en avoir assuré moi-même la surveillance.

---- avoir facilité le passage a des convois de camions et voitures de liaison destinés au camouflage et soustrait aux forces d'occupation.

---- avoir prévenu quatre Israélites, en leur donnant le point de chute, alors que je devais les mettre en état d'arrestation le 28 août à six heures du matin pour les remettre aux autorités allemandes.

---- avoir le 20 décembre 1942, prévenu Monsieur Gameson, dirigeant de l'U.J.E.I.F. que vingt quatre de ses jeunes étaient recherchés par la Gestapo et qu'ils devaient fuir immédiatement.

---- avoir continué a assurer les liaisons entre Castres et les autres secteurs et persévéré à grouper des hommes pour la résistance.

---- avoir en 1943 créé un premier groupe de résistance à Orban ; (chef de trentaine M.Batigne à Laboutarié gare).

---- avoir recherché les brigades de gendarmerie pouvant et voulant adhérer au mouvement de résistance (y adhèrent les brigades de Vabre, Lacaune, Lacaze, Labéssonie , Réalmont .)

---- avoir effectué de multiples liaisons avec les divers secteurs de région en particulier avec le commandant Mathieu du futur C.F.M.N.

---- avoir participé à la dislocation d'un groupe d'israélites (70 dix personnes environ) et réparti ce personnel constitué en groupes de résistance dans les secteurs de Vabre, Lacaune, Lacaze, Labessonnie, la Salvetat sur Agout .

---- avoir participé aux premiers parachutages d'armes et de munitions dans le canton de Lautrec.

---- avoir en 1944 constitué un groupe de résistance à St-Genest - Laboutarié - Lombers (40 hommes)

---- avoir participé au parachutage d'armes et de munitions dans le région de Graulhet.

---- avoir participé aux parachutages d'armes et de munitions à Lautrec et assuré le camouflage de ce matériel.

---- avoir été, en février 1944 au cours d'une mission de nuit, mitraillé par la milice, sans être atteint..

---- avoir été en mars 1944 mitraillé par la milice au lieu dit « Sicardens » sans être atteint.

---- avoir été en mars 1944 mitraillé par les occupants au cours d'une mission de nuit. Le véhicule a été détruit, mais j'ai pu fuir encore une fois.

---- avoir participé à des reconnaissances de lieux et locaux en vue de reconnaître des dépôts d'essence et d'huile appartenant a des organisations allemandes (ceci en compagnie de M.Batigne, aide et assistant).

----avoir le 6 juin 1944 reçu l'ordre de rassembler le personnel et de prendre le maquis au Sidobre. 77 hommes partent dans la soirée et 66 dans la nuit ; Point de chute : « Le Verdier ». Armement : 10

mitraillettes, deux mousquetons, pour tout le personnel en général pistolet automatique. Le Lieutenant Mercadier rejoint avec moi le premier groupe.

---- le 7 juin 1944 à sept heures l'alerte est donnée, un convoi allemand d'une centaine d'hommes se dirige vers nous. L'ordre de repli est donné, le groupe se disperse à l'exception de dix hommes armés de mitraillettes, du Lieutenant Mercadier et de moi-même. Les hommes armés de mousquetons partent en éclaireurs et dirigent les jeunes qui se replient. Pendant ce temps, le Lieutenant Mercadier et moi-même partons en reconnaissance. Les Allemands n'ont pas pénétré profondément dans les sous-bois et se arrêtés avant d'arriver au Verdier. A seize heures rassemblement de tout le personnel du groupe. Ce dernier dont je prends le commandement sous le pseudonyme de « TOUTYVA » fait mouvement à maintes reprises dans le Sidobre et échoue enfin à « Rolland », commune de Labéssonnié le 14 juin.

---- 25 juin 1944 Le groupe TOUTYVA fait mouvement sur ordre du colonel Durenque, chef départemental. Il s'installe à St-Genest de Contest .Il a pour mission de maintenir en état de sabotage les voie ferrées Castres- St-Sulpice (jusqu'à Lavaur) et Castres - Albi.

---- le 6 juillet 1944 : Deux agents de la Gestapo assassinent un agent de renseignement de mon groupe à Lombers, qui refusait d'indiquer le nom du chef de groupe. Prévenu, on se lance à la poursuite des deux allemands, sans parvenir à les rejoindre. Au cours de la poursuite on effectue le contrôle d'un autobus. Je capture deux soldats Allemands en armes et récupère deux fusils et un pistolet automatique avec munitions.

---- 30 juillet 1944 - Le pont de la voie ferrée Castres - St-Sulpice est détruit à Brazzis.

---- 2 août 1944 - Le pont de la voie ferrée Castres - Albi à Laprade Commune de Lautrec est détruit.

---- 9 août 1944 - Le pont de Laprade réparé par un empilement de traverses sur la route assure à nouveau la communication avec Albi. Il est à nouveau détruit, les piles dynamitées, les traverses incendiées.

---- 11 août 1944 - un convoi de tanks est signalé comme devant partir de Lavaur en direction de Castres à 17h15. Le pont de Brazzis réparé par un empilement de traverses est à nouveau détruit, les traverses incendiées. Le convoi est resté bloqué.

---- 12 août 1944 - Le pont de la voie ferrée à Lautrec réparé provisoirement, est à nouveau détruit.

---- 14 août 1944 - Un pont sur la voie ferrée Castres - Albi est détruit à Lombers .

---- 16 août 1944 - le pont sur la voie ferrée Castres - St-Sulpice est totalement détruit à Vielmur .

---- 18 août 1944- une partie du groupe prend part à l'attaque d'Albi à la côte de Carlus.

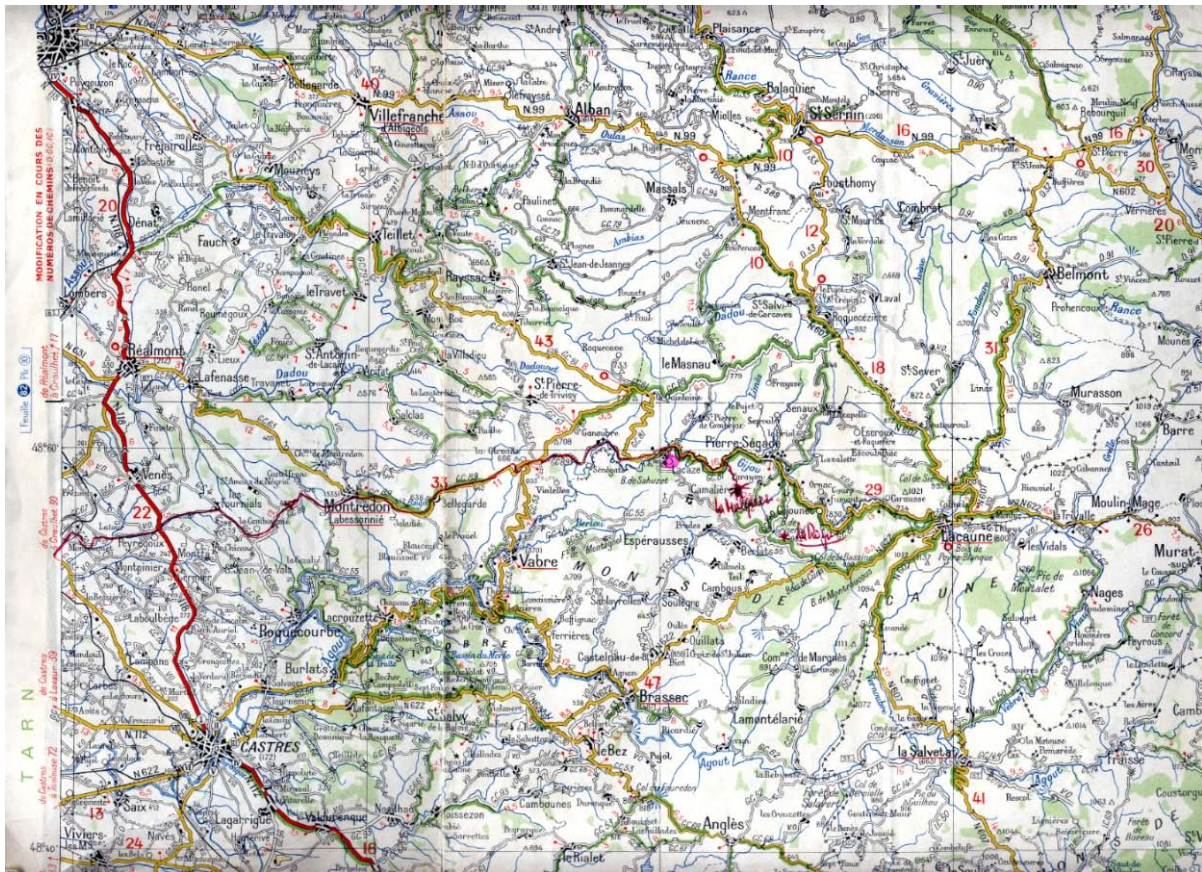
----- 22 août 1944- - Le groupe prend part aux combats de Gaillac et de Castanet. Il ne subit pas de pertes.

-----Le 23 août 1944 avoir laissé le commandement du groupe aux lieutenants Boulinguier et Carrier pour rejoindre la compagnie de gendarmerie d'Albi.

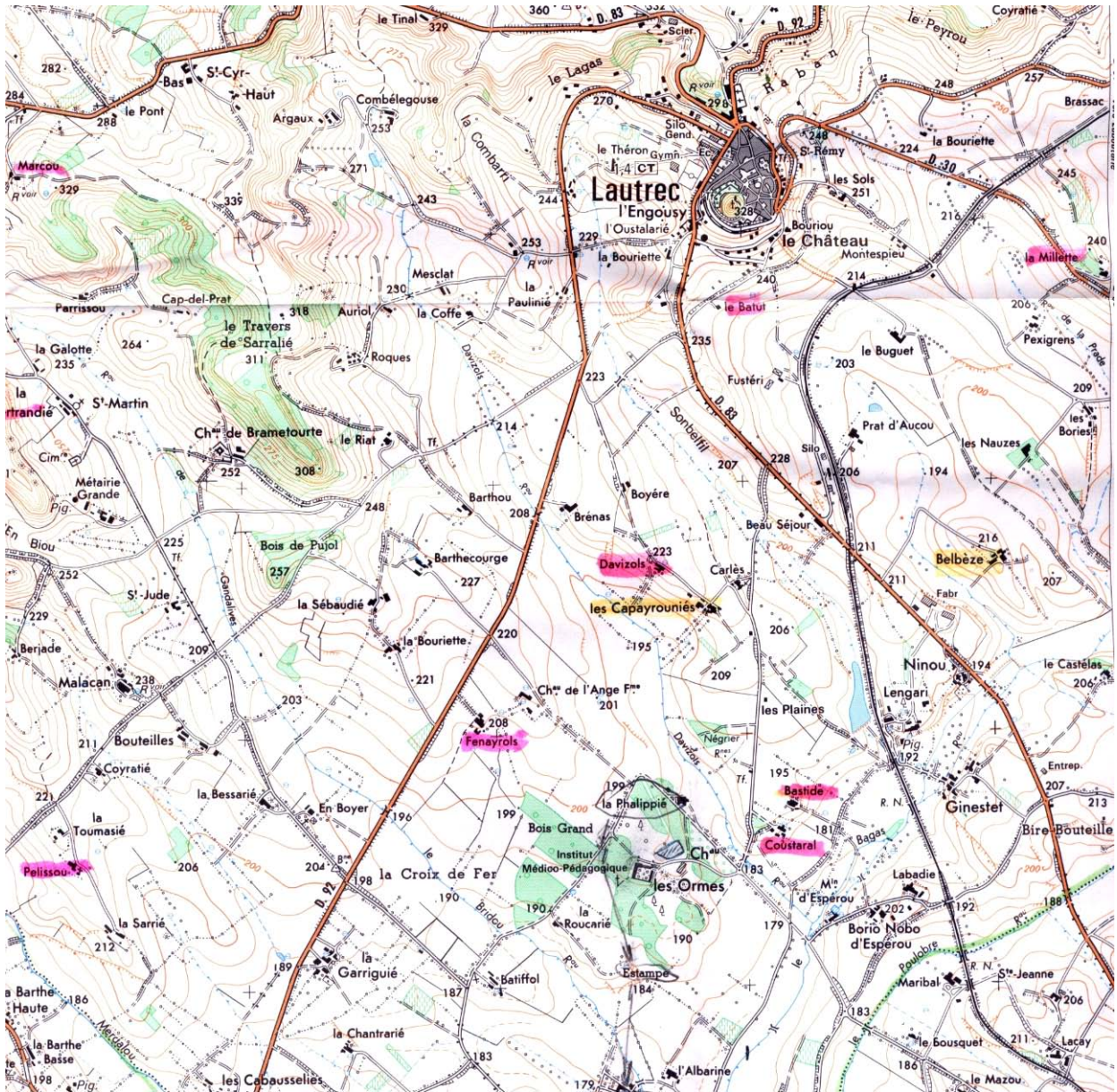
Fernand Farssac

Annexe N°2 - Extrait de la carte Michelin N° 83- Edition 1939.-

Itinéraire de Dégagement des E.I. des Ormes vers La Malquière



Annexe N°3- Carte de la région de Lautrec d'après la carte I.G.N. au 1 :250000 .



Annexes N°4- Photo de la médaille des Justes attribuée à Fernand Farssac et du Diplôme D'Honneur qui l'accompagnait

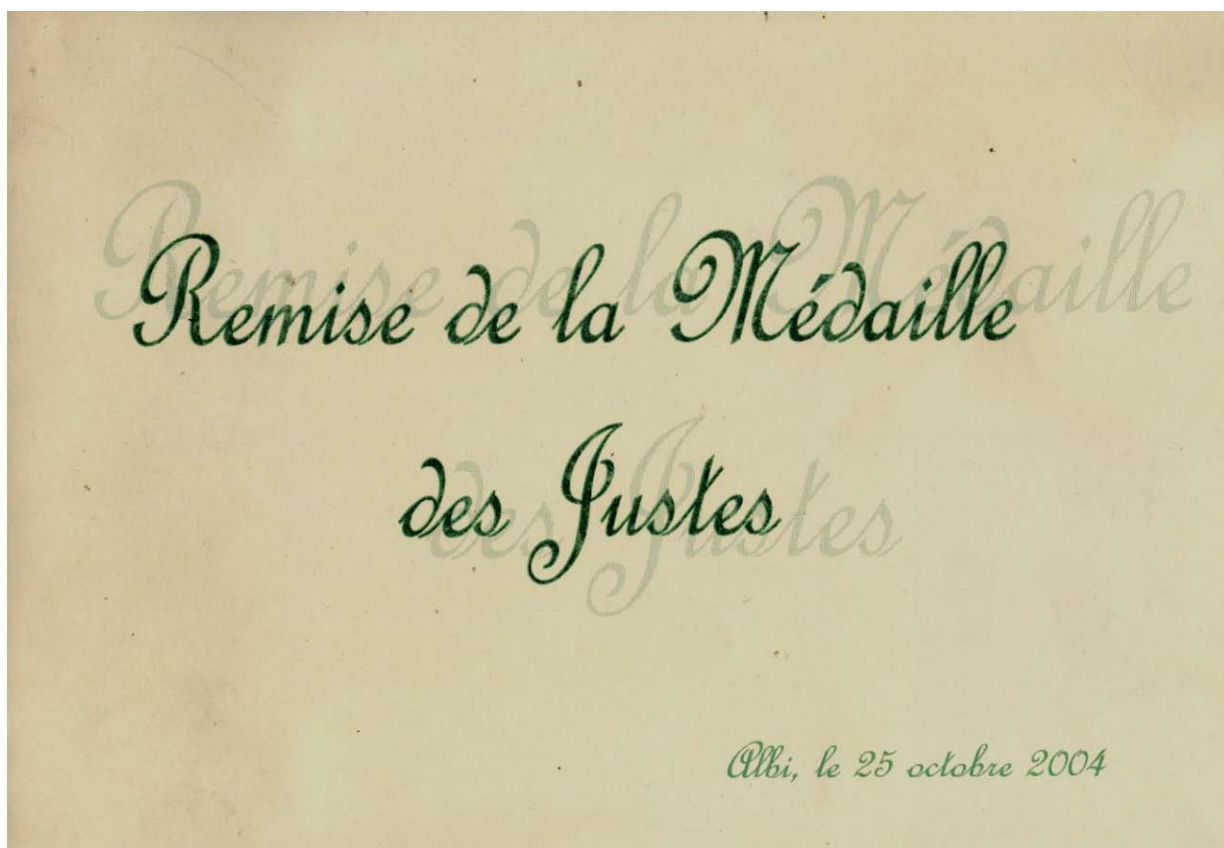


« Pour lui, il était surtout fier d'avoir insufflé à ces garçons la volonté de rester debout et de se battre. Il en avait fait avant la lettre de vrais "sabras". »



Photographie du diplôme remis par l'état d'Israël

Annexe N°- 5- Photocopie du Livret : Cérémonie de la remise de la Médaille des justes à Gérard Farssac au nom de son père Fernand.



Page de garde du Document



Fernand Farssac à Lautrec, octobre 1943



1- L'adjointe au Maire, Madame Laurence Pujol, déléguée à la démocratie participative, ouvre la séance et présente les autorités qui assistent à la réception.



Monsieur Robert Mizrahi Président du comité pour Yad Vashem en France, prononce une allocution au cours de laquelle il explique la recherche que mènent certains survivants de la shoah pour créer un lien du souvenir.



Monsieur Arie Avidor consul général d'Israël pour la France, prononce une allocution dans laquelle il exalte l'aide que le département du Tarn a apporté aux personnes dans la détresse. Il fait référence à la tradition d'assistance envers les exclus qui depuis le Moyen-âge existe implicitement parmi la population du département.

Aide aux Cathares pourchassés par l'inquisition ; puis plus tard aide aux protestants mis hors la loi par l'église et pourchassés par les dragons du Roi. Aide enfin aux prêtres réfractaires cachés dans nos campagnes, pour échapper à la fureur des révolutionnaires de 1792.

L'aide aux juifs pourchassés par les Nazis s'inscrit dans cette tradition d'assistance envers les malheureux.

Il porte un vibrant témoignage sur l'action de Fernand FARSSAC en faveur des jeunes éclaireurs de la « sixième » (c'est ainsi qu'ils appelaient le Maquis de la Malquière)



Monsieur le consul Avidor remet la Médaille des Justes de son père à Gérard Farssac.



Lecture du Diplôme D'Honneur qui accompagne la Médaille des justes par monsieur Robert Mizrahi Président du Comité pour Yad Vashem en France



Mr Le consul d'Israël félicite au nom de son père Gérard Farssac, pour ses actions.



Monsieur Robert Mizrahi remet le Diplôme d'Honneur de son père à Gérard Farssac.



Présentation du document à l'assistance !



Présentation du document à l'assistance



Remerciements de Gérard Farssac à l'assemblée



Remerciements -25 octobre 2004

Remerciements 25 octobre II

Monsieur le Consul.
Messieurs les membres du Comité Français pour Yad Vaschem.
Monsieur le préfet. Monsieur le Maire!
Mesdames, messieurs
Mes amis qui nous avez fait l'honneur de partager ces moments!

Je ne peux que me faire le porte-parole de mon père **Fernand Farsac**, que je représente ici, pour remercier Yad Vaschem de la distinction et de l'honneur que vous lui témoignez.

Je ne suis pas très doué pour extérioriser mes sentiments, ni surtout pour prendre la parole en public, mais je tiens à vous dire combien je suis personnellement touché à la pensée que ces actions qui se sont déroulées à une époque si troublée n'aient pas sombré dans l'oubli.

Je suis heureux de savoir que parmi ces jeunes gens qui avaient trouvé un fragile asile dans les environs de Lautrec et qui ont pu être été soustrait aux autorités de Vichy et à la Gestapo, il s'en soit trouvé quelques uns qui aient eu connaissance et se soient souvenus des personnes impliquées dans cet acte.

Cette action a permis dans la plus grande discrétion, le transfert en petites unités d'un groupe aussi important que celui de la communauté des "Ormes".

Je n'ai aucune peine à imaginer, pour avoir moi-même vécu un événement semblable, ce qu'a dû être leur long chemin dans la nuit et le froid de l'hiver, par petits groupes, dans le plus grand silence, sur les petites routes, qui depuis Lautrec par Labéssonié, Lacaze, ont permis de rejoindre Lacaune!

J'imagine sans peine aussi, l'arrivée de ces groupes après plusieurs heures de marche, dans une ferme inconnue, mais que l'on sait être sûre, le repos, durant le jour tapis dans une grange, en attendant la nuit suivante pour poursuivre le chemin...

Préparer cette route, identifier des maisons accueillantes et sûres, a été une partie du travail de mon père.

Il a été aidé dans cette tâche par les chefs des brigades de Labéssonié et de Lacaune, qu'il connaissait bien et dont il était sûr de leur adhésion à notre cause.

Qui mieux que les gendarmes pouvaient indiquer les fermes amies et les chemins à utiliser pour une plus grande sécurité ?

Je n'ai pas participé aux diverses étapes qui ont permis aux responsables et à mon père de définir, de mettre au point les trajets et les étapes sur la route du maquis, mais leur travail a été très efficace!

Que puis-je dire de plus? Cette action pour aider ces jeunes gens était logique, dans la ligne de résistance que mon père s'était fixé.

Être en contact avec ces jeunes garçons menacés, les aider à s'organiser, à s'armer pour reprendre le combat, était exaltant: C'était également notre combat.

C'était son devoir d'homme libre, libre de juger ce qui était bien, quelque soit la politique officielle du moment. Il n'ignorait pas combien ces jeunes étaient menacés et il se devait de les aider.

Mes parents, car ma mère a partagé les risques sans jamais freiner notre action, ont toujours considéré qu'ils n'avaient fait que leur devoir. Ils n'en attendaient ni merci ni félicitations.

Mais ils auraient été heureux et fiers de savoir que soixante ans après, certains se souviennent d'eux et de leurs actes.

En leur nom je vous remercie et vous redis encore combien je suis touché par cet hommage que vous leur avez rendu! Merci!

Je ne veux pas terminer sans remercier également Monsieur le maire et son équipe pour le travail et l'aide précieuse qu'ils ont apporté dans la réalisation de cette magnifique cérémonie.

A tous du fond du cœur Merci!



L'assistance pendant la cérémonie dans la grand salon d'Honneur de la mairie d'Albi .

Extrait du Document : Notes et mémoire de guerre de Fernand Farssac, dit «Toutyva».

Note : Les photos des Ormes ne figurent pas sur le document original (G.F.)



Vue du château des Ormes en 1942



Aux Ormes : La Phalipié, qui est tout près du château (Photo nov.2004)



Aux Ormes : La Phalipié (Coté court) Photo :Nov.2004

Page-24-

---- Janvier 1942--)

Les Ormes !⁽⁰⁾ Dans le cadre du retour à la terre, un groupement de jeunes éclaireurs Israélites a utilisé les dépendances du château des Ormes, la métairie de la **Phalipié**⁽¹⁾

Ces jeunes gens (les E.I. comme on les désigne), mouvement reconnu et agréé par l'état sont venus s'installer avec des aides financières et sous le contrôle du ministère de l'agriculture le 15 novembre 1940. Une deuxième équipe est venue travailler sur les métairies de « **La Grasse** » et « **d'Estampes** » en mars 1941. Ils sont sous la direction de deux chefs, Robert Gamzon et Leo Cohen

J'ai souvent eu l'occasion de parler avec ces derniers : les autobus qui viennent soit d'Albi, soit de Castres, soit de Gaillac s'arrêtent devant le portail de la gendarmerie et aucune arrivée ne passe inaperçue.

J'ai obtenue leur confiance et ils m'ont longuement parlé et décrit leur groupement, leurs problèmes, ce qui se passe en Allemagne et que l'on nous cache, enfin de ce que fait l'état de Vichy pour plaire aux Nazis.

Nous avons sympathisé... Je me suis engagé à les aider et nous avons mis au point un code pour les alerter le cas échéant.---//

----//

Le 28 août 1942, une information verbale transmise par le secrétariat de la section de Castres, m'informe que quatre jeunes éclaireurs, d'origine alsacienne, doivent être arrêtés. Je vais recevoir l'ordre de procéder au courrier. Ce répit me permet d'alerter Gamzon qui fait disparaître les quatre intéressés.

Le capitaine prévenu de l'échec de l'arrestation ne fait aucun commentaire.

Au cours de ce mois d'août, Ernestine⁽²⁾ a reçu son changement de l'académie. Elle est affectée comme titulaire à l'école de **Grayssac**⁽³⁾. Ce n'est guère plus proche de Lautrec que Saint-Cécile, mais l'école est bien mieux que celle qu'elle laisse. Il y a plus d'élèves (17) et un logement de fonction qui occupe tout l'étage de l'immeuble : Quatre pièces plus des dépendances ; bref, c'est mieux.

Gérard aide sa mère à déménager, Édouard Oulmières⁽⁴⁾ s'est proposé pour effectuer le charroi des meubles et des fournitures qu'elle avait à Sainte-Cécile.

Gérard a terminé l'année scolaire avec des résultats satisfaisants. Il a réussi tous ses examens, C.A.P., brevet industriel, brevet élémentaire et est admissible en classe préparatoire des Arts et métiers. Mon ami Tarroux n'a pas eu de nouvelles interventions, tout parait clair... A savoir ??

Au début du mois de septembre, j'ai été convoqué au bureau de la section à Castres.

Dans un premier temps le capitaine me fait part de ma nomination au grade d'adjudant et me félicite chaleureusement.

En tête à tête il me recommande d'être très prudent et m'informe qu'il est déplacé. Il quitte la section de Castres et est nommé commandant de Compagnie à Auch. Pour lui c'est une excellente

promotion, mais je vais regretter son départ ; Depuis la prévôté nous étions plus que des camarades, des amis !

Au cours d'une réunion avec des membres du réseau, Monsieur Houpe⁽⁵⁾ m'informe que des lettres de dénonciation contre les jeunes des Ormes, ont été envoyées d'une part par la légion des Combattants, d'autre part par le maire de Lautrec. Il m'informe de plus que le **Docteur Dubarry**⁽⁶⁾ a accepté le poste de Délégué cantonal à la propagande pour la Légion.

Je soupçonnais ce dernier d'appartenir à ce mouvement, vue la position d'extrême droite affichée par son épouse. Quelques jours après **Sigal**⁽⁷⁾ me transmet la même information concernant le docteur.

Toujours en ce début septembre, en compagnie d'Anglés⁽⁸⁾ nous avons fait un passage à la **Phalipié**. Gamzon et Cohen nous ont reçus, nous leur avons suggéré de donner quelques éléments de préparation militaire à ces jeunes gens : Cela pourrait leur être utile. Nous avons convenu également de préparer un plan d'évacuation d'urgence du groupe.

Au début de la deuxième quinzaine de septembre, je me suis rendu à Lacaune et j'ai longuement discuté ce projet avec Malbert⁽⁹⁾. Il m'a offert un soutien total et va rechercher et préparer des points de chute possibles. Il connaît plusieurs familles dignes de confiance et doit les contacter sous peu. Il me tiendra informé. Mais nous avons décidé de ne pas utiliser le téléphone de la gendarmerie pour nous contacter sur ce sujet.

Quelques jours après, j'ai rencontré Tissier⁽¹⁰⁾ de Vabre. Lui aussi accepte avec enthousiasme de nous aider. Il a une idée précise des lieux et des personnes en qui on peut avoir une confiance absolue. Il a également longuement parlé avec le chef de Réalmont et m'assure qu'il partage nos idées. Je le charge de le contacter et de nous mettre en rapports.

J'ai également contacté le meunier de Laboutarié-gare **Monsieur Batigne**⁽¹¹⁾. Je connais cette famille depuis plusieurs années et ils ont affiché des sentiments patriotiques et républicains très forts. Marcel Batigne, (le père), cinquante huit ans, est dans ses paroles violemment opposé au gouvernement actuel. J'ai de plus fait effectuer une enquête discrète et les résultats répondent à mon attente. Ses deux fils sont également dignes de confiance.

(Ils seront durant les années qui vont suivre d'un dévouement et d'une fiabilité absolue.)

----//

Au cours du mois d'octobre, après une réunion des chefs de brigades organisée par le lieutenant Marcelin qui a remplacé le capitaine Dubarry comme chef de la section de Castres, Malbert m'a fait savoir qu'il avait reconnu plusieurs lieux et qu'il faut les visiter ensemble. J'ai également parlé avec le chef Rougier qui commande la brigade de Labessonnié, Ses propos m'avaient incité à penser qu'il était très opposé au régime. Il me faudra l'éprouver avant de me fier à lui. Mais Tissier le connaît bien et me confirme la validité de Rougier.

Celui-ci n'a aucune hésitation pour se joindre à notre action. Nous prenons donc des dispositions pour une rencontre à trois qui à lieu trois jours après, à la Vitarelle à quelques kilomètres de Labessonnié. Rougier connaît, mais va vérifier, plusieurs sites dans son canton sur la route entre Lautrec et Lacaune.

(Suite)-- 2^{ème} quinzaine de novembre 1942 après l'occupation de la zone Sud

--//- Maintenant que la France entière est occupée il faut se hâter pour mettre en place le circuit d'évasion des Ormes. Malbert et Tissier ont œuvré comme je souhaitais et m'attendent pour reconnaître et vérifier les lieux.

Dès que mon service au bureau me le permet, je pars reconnaître l'itinéraire qui me parait le plus valable pour gagner la région de

Lacaune, à pieds, en marches forcées. Il faut trois où quatre jours pour réaliser ce trajet, pour des marcheurs peu où pas entraînés

Vers la fin novembre l'itinéraire est défini en sa totalité.

J'invite les deux responsables des Ormes à se joindre à nous pour reconnaître le trajet. Nous prenons contact avec les chefs des brigades concernés et avec les personnes qui acceptent de prendre les risques d'accueillir les éventuels participants à ces déplacements

Gamzon décide avec eux d'un mot de reconnaissance pour que les éléments en transit soient accueillis et hébergés. En trois étapes décident les chefs des E.I, ils pourront rejoindre Lacaune et se mettre en sécurité dans la montagne.

Au cours de ces déplacements nous évoquons avec les chefs des Ormes la nécessité d'avoir un minimum de connaissances militaires pour assurer la défense et la survie du groupe.

Cette opération m'a demandé beaucoup de temps, heureusement les gendarmes de la brigade sont mes complices et me fournissent une couverture lorsque je suis à l'extérieur. Avec ce nouvel officier à la section, je n'ai plus l'assistance de ma hiérarchie !

La cohésion de ma brigade facilite mon action clandestine.

Le 6 décembre arrive à la gendarmerie l'ordre de procéder à l'arrestation de six jeunes étrangers du camp des Ormes. Les gendarmes doivent escorter et assister les inspecteurs de la police qui effectueront l'opération.

J'ai tout juste le temps d'envoyer un messager aux Ormes et à peine une heure après la communication téléphonique qui nous prévenait, trois inspecteurs et les membres de la Gestapo qui les accompagnent sont

dans mon bureau. Le gendarme **Lamiable** qui parle l'allemand, assure la traduction des demandes et des réponses et fait son possible pour que l'entretien se prolonge.

Lorsque la Gestapo se présente à la Phalipié, aucune des personnes recherchées ne figure ni sur la liste d'effectif ni parmi le personnel rassemblé sur leur ordre.

Les «Fritz» sont frustrés et furieux. Ils menacent tout le monde y compris les gendarmes.

24 décembre

Je suis prévenu par Sigal de Castres qu'une opération visant 24 personnes des Ormes (des juifs étrangers) est en cours. La Gestapo agit seule avec un détachement de S.S..

J'envoie Gérard aux Ormes de toute urgence ! Pourvu que le circuit fonctionne !

La Gestapo a échoué et n'a trouvé personne. Mais le danger est grand.

Avec l'assistance d'Andrieu et d'Anglés, les jeunes des Ormes assimilent vite l'enseignement que nous dispensons pour la préparation militaire. On leur apprend notamment à se servir des armes, à se camoufler et à se protéger.

Nous donnons en plus aux dirigeants deux exemplaires du manuel du soldat. Nous ne pouvons pas faire plus ! C'est à eux de jouer !

----//

//----

Janvier 1943-

Les jeunes rescapés des Ormes ont atteint leur refuge vers Lacaune sans encombre. Le réseau a parfaitement fonctionné. Roger Gamzon a changé d'identité et est devenu Henri Lagnés, de Moissac. De

retour de Lacaune, il ma indiqué qu'ils étaient arrivés sans incidents. Je suis d'avis que plus tôt que de se terror, ils doivent s'organiser pour pouvoir se défendre et éventuellement combattre l'agresseur. Gamzon partage mon point de vue.

Après en avoir discuté avec Anglés et malgré l'avis opposé de Clément⁽¹²⁾ à Castres, nous décidons de donner trois fusils-mitrailleurs et trente mousquetons avec deux caisses de munitions au groupe de Gamzon. Nous prélevons ces armes sur le stock camouflé à Saint-Clément.

Gamzon se charge de faire parvenir ces armes à ses hommes. Il prend le commandement de ce maquis qui se désigne sous le nom de «*la sixième*».

//----

//----

9 juin 1943-

De Castres, **Clément** me prévient que l'arrestation de la totalité des jeunes des Ormes est imminente. Ces derniers qui ont pratiqué un piquage sur la ligne téléphonique qui relie Castres à la poste de Lautrec ont aussi reçu le message et se préparent à évacuer le site. Ils sont en alerte renforcée.

Le neuf juin, depuis une cabine téléphonique, **Sylvie** Delrieu, une amie d'enfance d'Ernestine, employée à la préfecture d'Albi m'informe dans l'après-midi, que cette arrestation est pour demain.

Aussitôt j'envoi Gérard prévenir Gamzon. Dans la nuit ils accélèrent l'évacuation de tout le personnel qui dans un premier temps se cache dans les bois du coté de Puycalvel, alors qu'un premier détachement prend le chemin de Lacaune.

Au matin du 10 juin six camions et plusieurs voitures de troupes allemandes, encadrés par la Gestapo, arrivent aux Ormes. Ils n'y trouvent personne !

Furieux les Nazis saccagent tout dans les locaux. Ils recherchent les fuyards dans tout le secteur. Sans succès.

Ils repartent furieux! Le maire Mr Delga qui assiste à l'opération reçoit de vives menaces; (il en sera malade pendant plusieurs jours), Mr Casamata, qui a remplacé Carayon à la tête de la légion, sera également malade pendant plusieurs jours.

Par petits groupes en marches forcées les jeunes ont gagné le maquis de la Malquiére, (*maquis de 6^{ème}*) à Lacaune.

Note de Gérard Farssac : En cette période, j'ai souvent agi sous les ordres de mon père. J'ai été à plusieurs reprises l'agent envoyé pour prévenir les dirigeants des Ormes qui me connaissaient très bien. Mais en dehors du fait de transmettre une information je n'ai pas participé au sauvetage de ces jeunes. A une interrogation que je formulais quelques temps après, mon père me dit que tout s'était bien passé et que tous avaient été mis en sécurité, sans aucune perte.

En fait c'est 104 personnes qui échappèrent à la Gestapo

Notes –

0-Les Ormes- Le château des Ormes est situé à 4 km environ au sud de Lautrec, au fond de la vallée du ruisseau « Le Bagas » son accès principal s'effectue par un chemin communal.

1- La Phalipié est une métairie située à environ trois cent mètres au nord, dans les dépendances du Château des Ormes. Elle est desservie par trois chemins ruraux.

2- **Ernestine**, était l'épouse de Fernand Farssac, ma mère. Elle était au début de la guerre Institutrice dans une école de campagne à environ six kilomètres de Lautrec. Au cours du mois d'août 1942 elle obtenu le poste de Grayssac, tout aussi éloigné, mais dont le logement de fonction qui occupait l'étage du bâtiment était aussi grand que le logement de la gendarmerie. (Je pense maintenant que le départ au maquis de mon père fut programmé longtemps à l'avance)

3- **Grayssac** est un Hameau (une paroisse) situé à cinq kilomètres de Lautrec avec une école plus importante avec un logement de fonction et des dépendances largement comparables à ceux de la gendarmerie. De plus en pleine campagne, les déplacements pouvaient passer inaperçus.

4- **Oulmières** : Édouard Oulmières âgé d'environ trente cinq ans, marié, père de quatre enfants, était garagiste et voisin de la Gendarmerie. Dès la déclaration de guerre il se porta volontaire pour aider les gendarmes dans la remise de fascicules de mobilisation, Il fût ensuite toujours volontaire dans les actions de résistances tout au long de la guerre. Il rejoignit le Corps Franc de la Montagne Noire le 6 juin, et participa à toutes les actions de ce dernier.

5- **Monsieur Houpe** ; François Houpe, était directeur du collège technique à Castres. Il faisait partie de cette catégorie d'enseignants qui n'adhéraient pas aux idées Pétainistes. Dès avril 1941 il fait partir des personnes qui se rassemblent au sein de l'armée secrète, à Castres avec qui mon père était en liaison étroites. Après la libération il devint maire de Castres.

6- **Docteur Dubarry**- Médecin à Lautrec depuis de nombreuses années, il était très connu pour ses idées royalistes. Son épouse affichait des idées antirépublicaines virulentes. Il devint un Pétainiste absolu. Son engagement dans la légion des anciens combattants, puis dans la Milice était pour lui naturel.

7- Mr Sigal : Journaliste à Castres, correspondant de la Dépêche et de plusieurs autres journaux. Il faisait partie du noyau qui rassembla à Castres, les premiers éléments qui composèrent l'A.S.-

8- Mr Anglés: Gendarme à Lautrec. Il était originaire de la région de Carmaux, l'entente et le soutien qu'il apporta à mon père, ne faiblit jamais. Il resta pour nous un ami !

9- Mr Malbert : Chef de brigade à Lacaune, il fût un camarade durant la période de la prévôté

10- Mr Tissier : Chef de brigade à Vabre ; avec le chef Malbert et mon père, ils étaient les trois chefs qui encadraient le peloton de gendarmes de la prévôté de la 66^{ème} D.I. sous les ordres du capitaine Dubarry.

11- Mr Batigne : Meunier à Laboutarié-Gare il fût un des plus fidèles et des plus efficaces soutiens du groupe Toutyva durant la clandestinité et durant le maquis.

12- Clément : Le baron de Latgé qui se faisait appeler «Clément» était le chef local du réseau de l'A.S. à Castres

13- Casamata : Fonctionnaire des Finances, il était percepteur à Lautrec. Pétainiste notoire, il devint le président de la section de Lautrec de la légion des A.C. et par la suite membre de la Milice.